

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	37 (1908)
Heft:	17
Artikel:	Les pépinières fruitières scolaires
Autor:	Vorlet, H.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1039566

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tingué Directeur de l'Instruction publique. Je félicite moi-même la Société d'Education d'avoir à sa tête un homme tel que lui. Que Dieu veuille le conserver longtemps encore parmi nous ! (*Bravos.*) On dit que le bien mal acquis ne profite jamais ; mais, comme nous n'avons pas de bien mal acquis, nous profitons largement des avantages de nos institutions, qui sont le fruit de la persévérence et du dévouement clairvoyant de notre gouvernement et du peuple fribourgeois.

Je ne veux pas abuser de vos instants, mais permettez-moi comme étant « le plus jeune » de la Société fribourgeoise d'Education, d'adresser un salut tout spécial aux institutrices. Il faut bien se rappeler que la femme chrétienne exerce une influence salutaire et prépondérante au sein même de la société. C'est par la femme que les bonnes habitudes d'hygiène physique et morale s'implantent dans la famille et c'est par elle que nous ferons prendre le galop à l'ignorance et aux maladies qui résultent du défaut d'hygiène.

Je porte mon toast à l'avenir de la Société fribourgeoise d'éducation et du canton de Fribourg. (*Applaudissements.*)

Après ce discours, la partie officielle est close.

RAYMOND CHASSOT.

Les pépinières fruitières scolaires.

Les lecteurs du *Bulletin* me permettront de revenir sur un sujet déjà esquissé dans le numéro du 1^{er} octobre 1904, article presque entièrement reproduit par M. de Montenach, dans son charmant livre : *La Fleur et la Ville*. Quelques instituteurs ont profité des conseils donnés pour la création d'une pépinière fruitière se rattachant à l'école, mais trop peu encore se sont mis à l'œuvre.

Sous ce rapport, les cantons voisins nous devancent. Je vous citerai le canton de Vaud qui compte, d'après la chronique agricole du 10 juillet 1908, 48 pépinières forestières et autant de pépinières fruitières, toutes dirigées par des instituteurs. Ces utiles installations sont subventionnées par l'Etat qui délivre aussi des diplômes aux écoles les mieux notées. Je crois, qu'à son tour, notre Haut Conseil d'Etat nous aiderait volontiers dans l'œuvre du repeuplement de nos vergers puisqu'il a rendu obligatoire la formation professionnelle, alors qu'il s'agit ici d'une œuvre scolaire de formation agricole.

Ce serait un précieux encouragement. Nos livres de lecture renferment des chapitres bien conçus pour l'enseignement agricole, mais il arrive que cet enseignement donné sous forme de leçons de choses, n'est que théorique. Il n'y a point, comme

on dit, la main à l'œuvre. Nos dévoués inspecteurs désirent qu'à chaque école soit annexée une petite pépinière pour la formation pratique. Ainsi, la botanique, la chimie dans ses éléments, la physiologie végétale ne sont plus des leçons abstraites, difficiles, mais deviennent des branches pleines d'attrait et de vie. L'élève, ayant appris par la vue et le toucher la formation et la structure de la plante connaîtra et aimera davantage la nature.

Le but direct de ces sortes de pépinières n'est pas seulement d'obtenir de beaux et de bons arbres du pays qui seront partagés ou vendus afin de couvrir nos dépenses, il tend aussi à l'instruction et à l'éducation. Au cours de nos travaux de défonçage par exemple, que d'excellentes observations ne pourrons-nous pas faire sur les sols, leur composition, les amendements, le drainage? A l'époque des repiquages et des semis, nous aurons à nous servir d'engrais; nous pourrons alors donner des indications, faire des comparaisons, d'autant plus précieuses qu'elles auront été pratiques. Nos jeunes agriculteurs pourront observer les dégâts des insectes nuisibles, les moyens de les détruire; ils étudieront les maladies des arbres fruitiers et les remèdes pour les guérir. Ces entretiens intercalés dans les heures de travail font paraître le temps court et délassent les élèves. Les deux ou trois heures, passées en gai labeur, en plein air, sont des heures de détente et d'expansion. Le maître observateur reconnaît là le caractère réel de l'enfant : tel garçon qui semble un indiscipliné, un fainéant, se montre ici un bon travailleur, consciencieux et adroit.

Je ne veux pas revenir sur la manière simple et pratique, à peu de frais, d'établir une petite pépinière. Que l'on me permette seulement de conseiller à tous ceux qui veulent se mettre à l'œuvre d'obtenir l'appui des autorités locales, pour que l'on vous cède un coin de terrain clos. Vous vous procurez 100 sauvageons de pommiers et autant de poiriers à 5 fr. le cent; vous faites quelques semis de cognassiers, de cerisiers et de pruniers avec la graine de ces essences : voilà le travail de la première année; puis viennent la greffe, le repiquage et la taille.

Animé d'excellentes intentions, l'instituteur se heurtera quelquefois à l'opposition de tous ceux pour qui une innovation à l'école est chose inutile, et qui croient toujours que l'enfant ne va en classe que pour apprendre à lire. Avec du courage et de la persévérance, le maître énergique aura bien vite vaincu ces difficultés.

H. VORLET.